

(19)



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets



(11)

**EP 1 533 221 A1**

(12)

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
**25.05.2005 Bulletin 2005/21**

(51) Int Cl.7: **B63B 21/00, B63B 21/22**

(21) Numéro de dépôt: **04392043.8**

(22) Date de dépôt: **18.11.2004**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IS IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL HR LT LV MK YU**

(71) Demandeur: **Chiaramello, Antonio**  
**98000 Monaco (MC)**

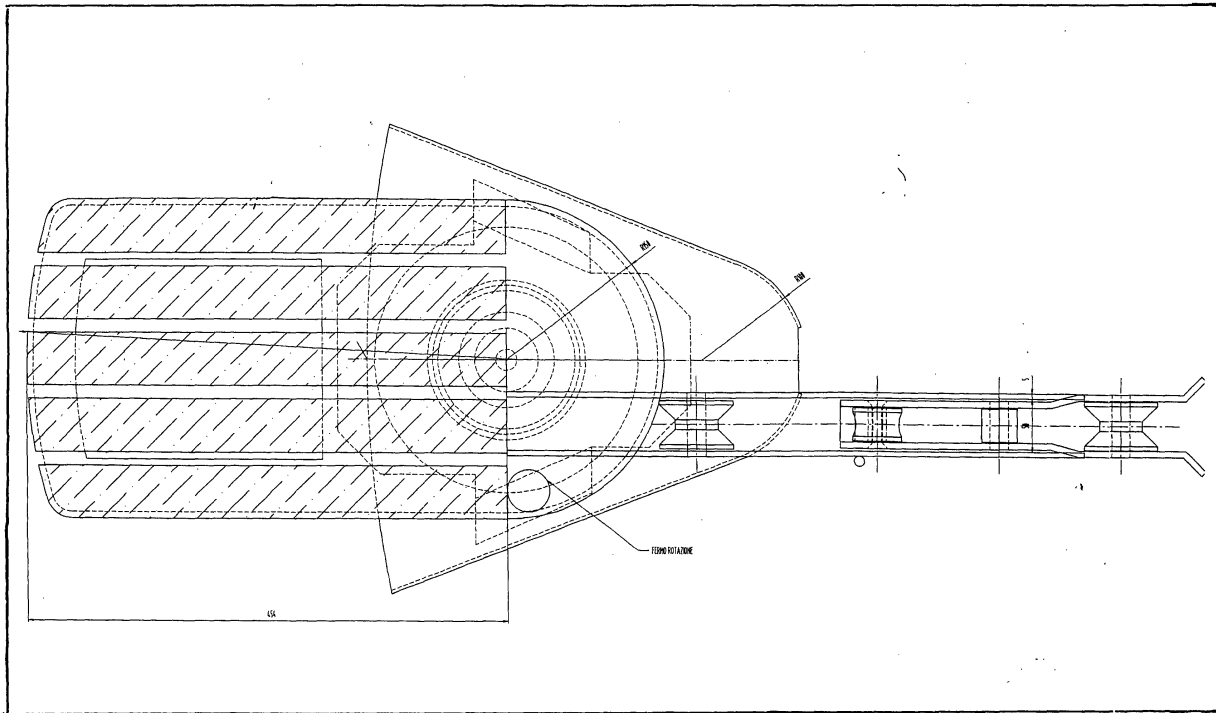
(72) Inventeur: **Chiaramello, Antonio**  
**98000 Monaco (MC)**

(30) Priorité: **21.11.2003 MC 2498**

(54) **Plate-forme avec élément mobile et orientable pour amarrer un bateau**

(57) Dispositif de perfectionnement d'appareil de mouillage d'un navire permettant une stabilité incomparable en mouillage forain, une sécurité au mouillage en

évitant les risques d'abordage, et facilitant les opération d'embarquement et de débarquement sans incidence sur la longueur hors tout du navire.



**EP 1 533 221 A1**

## Description

**[0001]** Le "POKER PROW" est un dispositif de perfectionnement de l'appareil de mouillage d'un navire, principalement lorsque celui-ci est embossé en mouillage forain.

**[0002]** Par son action sur la ligne de mouillage le "POKER PROW" limite considérablement l'évitage du navire en maintenant celui-ci dans son cap.

**[0003]** Les principaux avantages de ce dispositif sont :

- Stabilité incomparable en mouillage forain,
- Sécurité au mouillage en évitant les risques d'abordage avec les navires voisins.
- Opérations d'embarquement et de débarquement plus faciles.
- Sans incidence sur la longueur hors tout du navire.

**[0004]** Le dispositif "POKER PROW" se compose de deux éléments principaux:

- 1/Une plate-forme mobile, orientable,
- 2/ Un axe-pivot.

1-Plate-forme mobile orientable :

**[0005]** En acier inox, orientable et immobilisée dans la position recherchée à l'aide d'un bouton poussoir bloqueur.

**[0006]** Sur cette plate-forme sont fixés:

- =Le guide chaîne et le davier à bascule (en inox).
- =Le dispositif de rotation de la plate-forme autour de l'axe vertical du Pivot.
- =un caillebotis en lattes de teck de 22mm d'épaisseur, est fixé sur l'arrière de la plate-forme.

**[0007]** L'appareil peut recevoir des ancres jusqu'à 40 Kg. après adaptation de ses caractéristiques en fonction de l'importance de la masse du navire.

2- Le pivot vertical:

**[0008]** Le pivot consiste en:

- =L'axe du pivot ( en inox, diamètre 60mm ou plus selon la masse du navire), positionné verticalement sous la plate-forme mobile.
- L'axe traverse le pont et comporte dans la partie inférieure un filetage sur une longueur de 90mm pour la fixation de l'ensemble.
- =Une semelle en inox, boulonnée sous la plate-forme mobile.
- =Un socle cylindrique fixé sur la partie extérieure du pont, sur laquelle repose la platine de rotation ( céleron ou autre matériau similaire anti-friction. diamètre 250mm) permettant ainsi la rotation de la

plate-forme selon un secteur de 0 à 90° par rapport à l'axe du navire, et son immobilisation à l'aide du bouton bloqueur selon l'orientation recherchée.

=Sous le pont, l'Axe Pivot est maintenu en place ainsi que tout le dispositif par écrou et contre écrou, avec une rondelle de serrage ( diamètre 140mm) positionnée

sous la platine de rotation en céleron ( ou autre matériau, diamètre 150mm).

Ce dispositif permettant la rotation de l'Axe Pivot et par conséquence de la plate-forme de mouillage

B/ FONCTIONNEMENT:

**[0009]** En mouillage forain, le POKER FLOW est disposé perpendiculairement à l'axe du navire (sous un angle d'environ 85°).

**[0010]** L'écartement le l'alignement de la chaîne par rapport à la proue ainsi réalisé forme un triangle dont le sommet serait l'ancre et la base les deux extrémités du «POKER PROW». Ainsi maintenu, le navire offre une plus grande résistance aux effets conjugués

=de la force du vent,

=de la direction du courant,

=de l'amplitude des vagues,

de ce fait le phénomène d'évitage s'en trouve fortement réduit et le navire conserve son cap déterminé à l'embossage.

C/ AUTRES APPLICATIONS:

1/ Plate forme de débarquement :

**[0011]** En complément, le caillebotis peut recevoir une lyre pour adapter une passerelle permettant éventuellement le débarquement des passagers par l'avant du navire.

**[0012]** Ce dispositif est particulièrement intéressant pour les navires à voiles qui ne possèdent qu'un moteur et de ce fait manoeuvrent difficilement dans les ports où les chenaux sont très étroits et d'accès mal aisé.

2/ Les caractéristiques du navire ne sont pas modifiées :

**[0013]** Du fait que par l'installation du dispositif « POKER PROW» le balcon de proue doit être ouvert pour permettre la manoeuvre de la plate-forme de mouillage, la longueur hors tout

**[0014]** du navire équipé ainsi ne sera pas modifiée par rapport au même navire conforme au modèle de base, possédant un appareil de mouillage classique.

**[0015]** Les dimensions du navire ne sont pas modifiées par l'installation du dispositif « **POKER PROW** » et restent parfaitement en accord avec la réglementation portuaire

3/ Sécurité :

**[0016]** Etant donné que les constructions modernes ont tendance à avoir des ancres placées toujours plus en avant pour éviter le contact de l'ancre avec la proue du navire, le fait d'avoir une étrave nette et sans appareils débordant diminuent les risques d'abordages ou de heurts avec les autres navires en mouillage forain. 5

D/ RESUME: 10

**[0017]** Le « POKER PROW » est un appareil de mouillage orientable améliorant considérablement la stabilité d'un navire embossé en mouillage forain.

**[0018]** Les principaux avantages retirés d'un tel dispositif sont : 15

- =Stabilité incomparable en mouillage forain,
- =Sécurisation du navire au mouillage évitant les risques d'heurt ou d'abordage avec les navires voisins, 20
- =Opérations d'embarquement et de débarquement rendues plus faciles ,
- =Aucune incidence sur les caractéristiques générales du navire notamment la longueur hors tout. 25

E/ REVENDICATION : nouveauté, appareil de mouillage avec point d'ancrage mobile et orientable

30

### Revendications

1. Nouveauté : Appareil de mouillage avec point d'ancrage mobile et orientable.

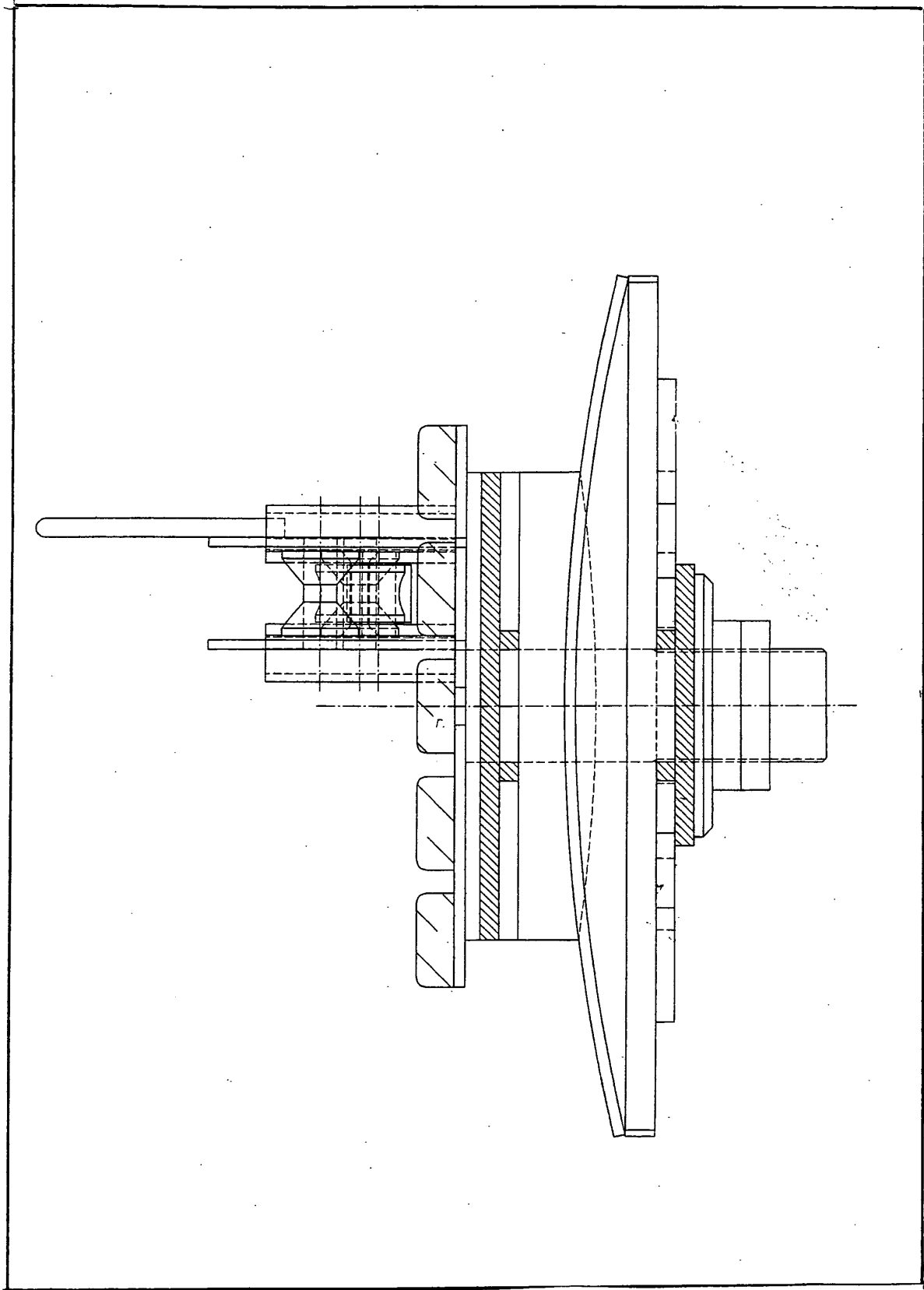
35

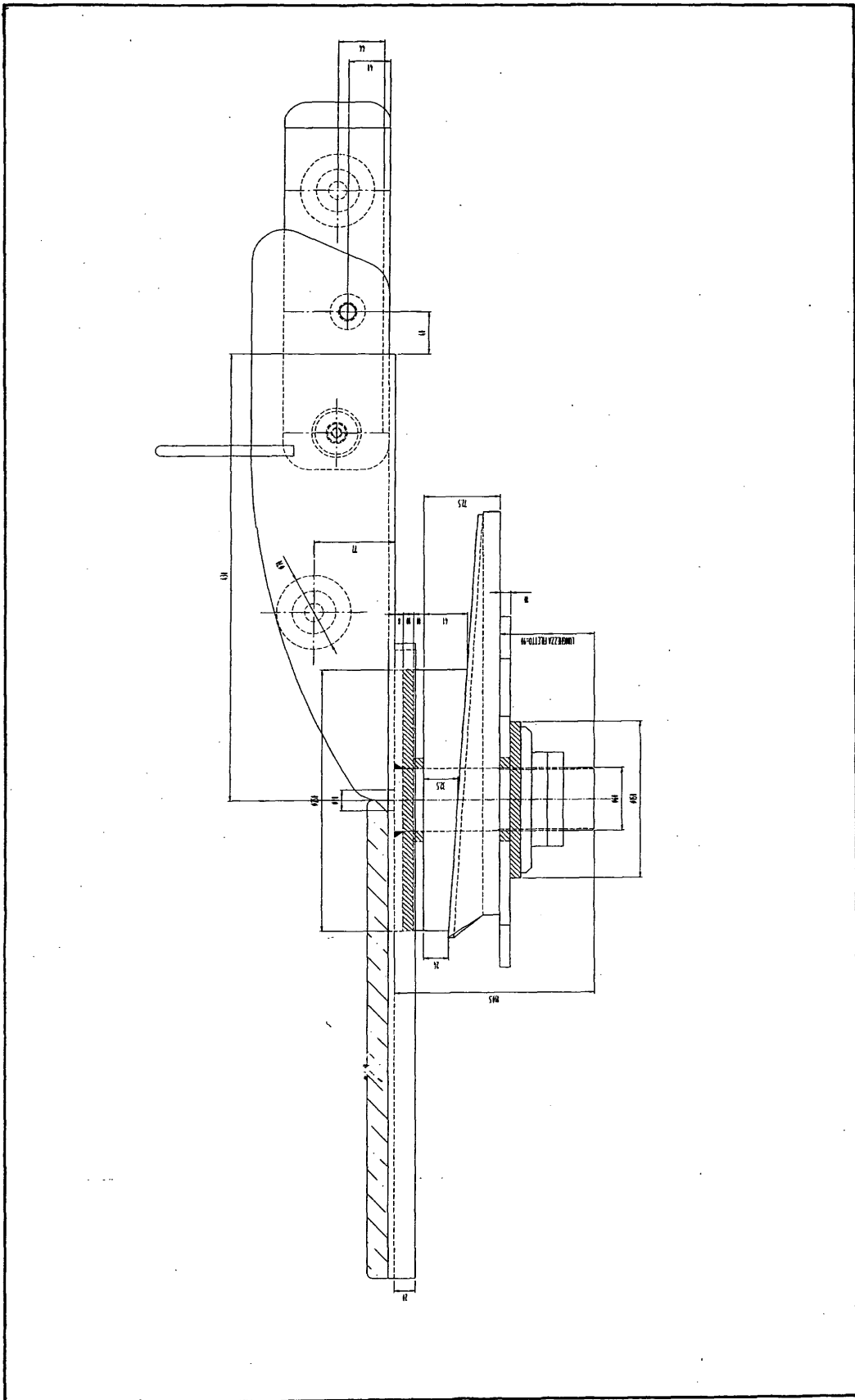
40

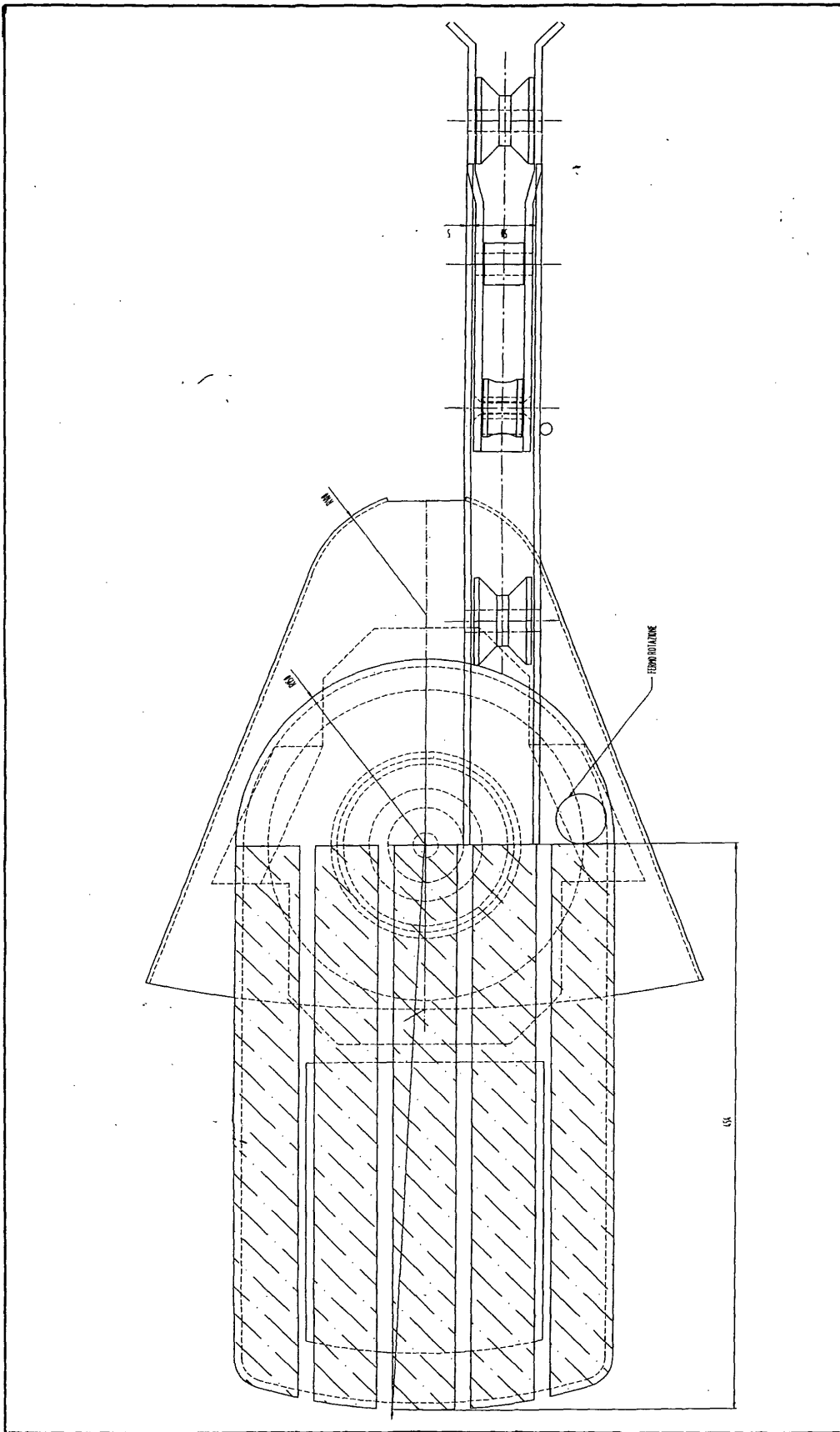
45

50

55









DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	US 5 042 414 A (JAFFEUX ET AL) 27 août 1991 (1991-08-27) * abrégé *	1	B63B21/00 B63B21/22
X	GB 1 522 900 A (BROWN R L) 31 août 1978 (1978-08-31) * le document en entier *	1	
X	GB 1 489 238 A (STROLENBERG W) 19 octobre 1977 (1977-10-19) * le document en entier *	1	
X	US 3 938 462 A (BRANDT ET AL) 17 février 1976 (1976-02-17) * abrégé; figures *	1	
X	US 4 441 448 A (HILLBERG ET AL) 10 avril 1984 (1984-04-10) * colonne 9, ligne 10 - colonne 10, ligne 29; figure 12 *	1	
X	US 4 552 087 A (VAN OENE ET AL) 12 novembre 1985 (1985-11-12) * figures *	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7) B63B
1 Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 25 février 2005	Examineur Nicol, Y
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 39 2043

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

25-02-2005

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5042414	A	27-08-1991	FR 2642723 A1	10-08-1990
			CA 2007502 A1	18-07-1990
			EP 0379415 A1	25-07-1990
-----				
GB 1522900	A	31-08-1978	AUCUN	
-----				
GB 1489238	A	19-10-1977	AUCUN	
-----				
US 3938462	A	17-02-1976	SE 379073 B	22-09-1975
			BE 812882 A1	15-07-1974
			CA 998296 A1	12-10-1976
			DE 2414857 A1	17-10-1974
			DK 146712 B	12-12-1983
			ES 424666 A1	01-11-1976
			FR 2223231 A1	25-10-1974
			GB 1454142 A	27-10-1976
			IT 1024533 B	20-07-1978
			JP 1156102 C	15-07-1983
			JP 50047390 A	26-04-1975
			JP 57047075 B	07-10-1982
			NL 7404091 A ,B,	01-10-1974
NO 141081 B	01-10-1979			
-----				
US 4441448	A	10-04-1984	AUCUN	
-----				
US 4552087	A	12-11-1985	CA 1207193 A1	08-07-1986
-----				

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82